

DOSSIER DE COORDINATION ET URBANISATION DES FLUX

Une
fonctionnalité
d'e-Parcours
Normandie

- Échanger de manière sécurisée autour de l'utilisateur avec des professionnels du cercle de soin qui n'ont pas nécessairement accès aux différents parcours du patient ;
- Échanger avec l'utilisateur de manière sécurisée.

Comment est-il alimenté ?

- Alimentation directe dans le dossier de coordination, à partir des parcours dédiés ou depuis la Messagerie Instantanée Sécurisée (MIS) qui alimente un fil de discussion partagé autour de l'utilisateur.
- Via des actions d'interopérabilité avec des systèmes d'informations tiers connectés à Norm'Uni qui nécessitent la mise en place d'un HUB centralisateur, simplifiant grandement les raccordements (solution recommandée par NeS afin de mutualiser les moyens et capitaliser sur les connecteurs financés) afin qu'un professionnel du cercle de soin d'un patient puisse **trouver l'information qui lui est utile à un seul endroit.**

Comment y accéder ?

Depuis www.norm-uni.fr ou depuis l'application Norm'Uni Pro disponible sur les stores Android et iOS.

Quelles différences avec le DMP ?

Le Dossier de Coordination recueille les éléments des parcours de soins, parcours de santé et parcours de vie. Il vise à partager, pendant la durée de prise en charge, des documents évolutifs avec des acteurs plus largement que ce qui est possible avec le Dossier Médical Partagé (limité aux professionnels de santé).

Le DMP recueille les éléments des parcours de soins, la synthèse d'un suivi une fois échu, regroupant les éléments essentiels de la coordination et ayant fait l'objet d'une validation médicale. Il est alimenté par les documents de synthèse, une fois la prise en charge effectuée.

Le Dossier de Coordination fait donc office de passe plat entre les différents acteurs d'un suivi en cours, pour un usager, pour une pathologie. Sa fonction est de mettre à disposition du cercle de soin (médecin traitant, IDEL, coordinateur), l'information « à chaud » (CR de visite, mouvement (changement d'UF), bilan biologique, imagerie) liée aux différents épisodes du suivi en cours.

DOSSIER DE COORDINATION

À DESTINATION DES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS

Qu'est-ce que le dossier de coordination ?

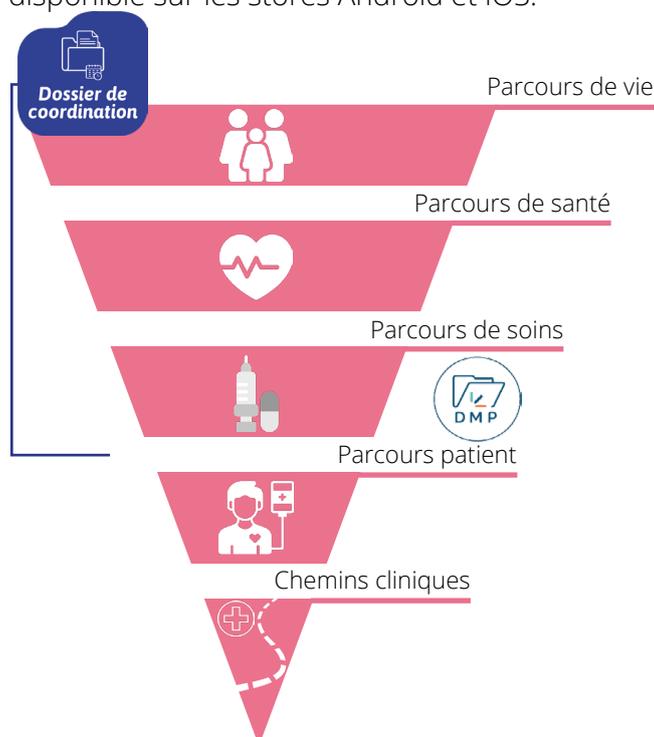
Le dossier de coordination est un service transverse et sécurisé permettant de partager, entre professionnels de santé, les données pertinentes à une prise en charge coordonnée.

Pour qui ?

Tous les intervenants autour de la prise en charge de l'utilisateur/patient.

Le dossier de coordination permet de :

- Faire le lien entre tous les parcours de l'utilisateur créés en région (suivi de plaies chroniques, parcours en cancérologie, suivi par un Dispositif d'Appui à la Coordination) avec une vue consolidée des informations partagées ;
- Accéder et coordonner l'ensemble des informations de santé de l'utilisateur (à destination des professionnels) : documents, imagerie médicale, événements de santé ;





Notification de mouvement d'UF (admission, retour à domicile, mutation de service hospitalier)



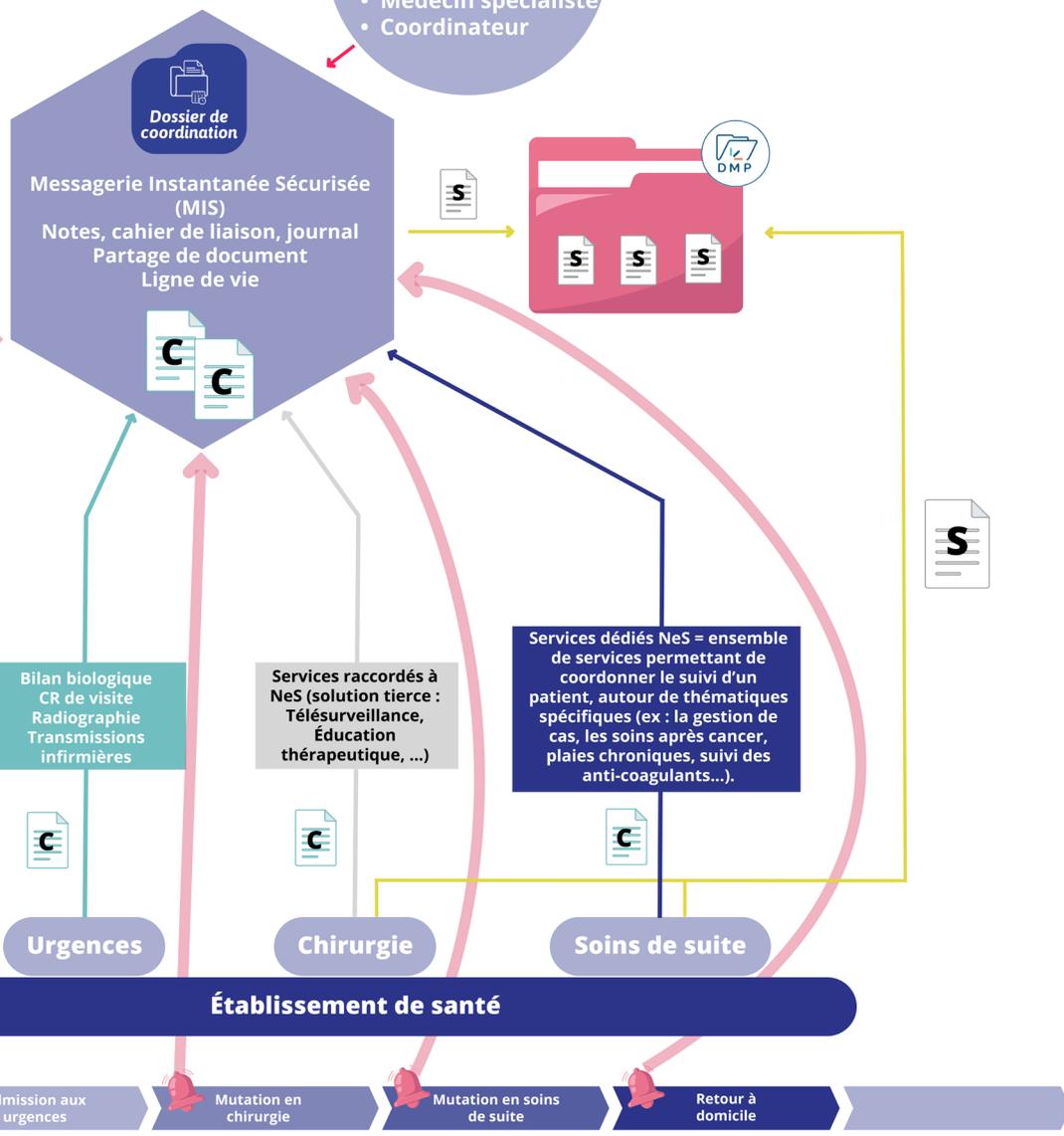
Document de coordination, transmis en cours de suivi



Document de synthèse de suivi, validé médicalement



norm'umi
MES SERVICES E-SANTÉ



Évènements de santé (chute, arrêt cardiaque, etc.)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

contact@normand-esante.fr

02 50 53 70 00

nies
normand.e.santé

Site de Caen - Siège

Bâtiment Comète - 7 longue vue des astronomes - 14111 LOUVIGNY

Site de Rouen

1231 rue de la sente aux bœufs - 76160 ST MARTIN DU VIVIER

02 50 53 70 00 | contact@normand-esante.fr | www.normand-esante.fr

Normand'e-santé (NeS)



Édition : Mars 2025